



RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2019

Les états financiers 2019 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019. Ils ont été vérifiés par la firme FBL, selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le vérificateur émet une opinion sans réserve. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice 2019 un excédent de 134 626.00\$.

<u>Revenus</u>	<u>Réalisations 2019</u>
Fonctionnements	1 763 288.00 \$
Investissements	8 924.00 \$
TOTAL DES REVENUS	1 772 212.00 \$
Charges	
Administration générale	403 933.00 \$
Sécurité publique	260 796.00 \$
Transport	346 883.00 \$
Hygiène du milieu	212 985.00 \$
Aménagement et urbanisme	99 494.00 \$
Loisirs et culture	116 967.00 \$
Frais de financement	46 212.00 \$
Amortissements des immobilisations	325 585.00 \$
TOTAL DES CHARGES	1 812 855.00 \$
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(49 567.00 \$)
Financements	(178 403.00 \$)
Affectation	37 011.00 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales Moins revenus d'investissement	134 626.00 \$

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité par l'intermédiaire du site web municipal.